

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **16 (1970)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Le colonel Louis Giraud, commandant du Contingent des Grenadiers fribourgeois et soleurois en 1814

Nos Grenadiers à Paris

Ce n'est pas la première fois qu'on voit des grenadiers de Fribourg dans la capitale française : depuis 1670, l'histoire des régiments suisses au service de France en est émaillée.

On les trouve en 1676, au siège de Valenciennes, dans le régiment des Gardes-suisse de Laurent d'Estevayer ; en 1691, au siège de Namur, avec François de Reynold et Jean-Frédéric de Diesbach ; en 1703, à Ekeren, avec Rodolphe de Castella ; en 1712, à Desain, en 1713 à Londres, en 1714 à Guastalla. Dans cette liste, d'ailleurs bien incomplète, deux noms brillent comme des phares : Fontenay, le 11 mai 1745, où la compagnie de grenadiers du capitaine de Castella tint pendant dix heures la redoute du bois de Bary contre les 14 000 hommes du duc de Cumberland; et les Tuileries,

le 10 août 1792, où quatre-vingts grenadiers de Fribourg se firent tuer sur le grand escalier du pavillon de l'Horloge, marche après marche, pas à pas. Quand ils ne furent plus qu'une poignée, le lieutenant de Diesbach saisit un fusil et leur cria, en fribourgeois : « Ce n'est pas la peine de vivre après tant de braves gens ! » Ils s'élançèrent et moururent à leur tour.

C'est le souvenir de ces hauts faits que les Grenadiers de Fribourg ont retrouvé à Paris, du 7 au 11 octobre. Leur programme comprend la visite des hauts lieux de cette histoire ; Tuileries, à la Conciergerie, à la Sainte-Chapelle et à la Chapelle Expiatrice, où a lieu une cérémonie à la mémoire des victimes du 10 août, et des 2 et 3 septembre 1792, et la journée se termine par une réception à l'Ambassade de Suisse. Ils sont à Versailles et le 10, à Fontainebleau.

Enfin, le dimanche 11 octobre, après la grand-messe chantée à Saint-Louis-des-Invalides, une cérémonie militaire se déroule dans la cour d'honneur de ce palais.

sommaire

Activité des sociétés suisses en France	3
Revue de presse	4
Chronique de la Cinquième Suisse	8
Affaires fédérales	12
La Tribune des Jeunes	20
Tribune libre	22
150 ^e Anniversaire de la S.H.B.	24

CHERS ABONNÉS,

Vous êtes encore quelques centaines à ne pas avoir réglé votre abonnement. Malgré nos nombreux rappels, vous restez silencieux. Alors que faire ? Contrairement à l'organisation dont disposent les grandes revues, nous continuons à vous faire le service du MESSAGER SUISSE DE FRANCE afin de vous donner quelque délai. Notre patience a toutefois des limites. Aussi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous acquitter de votre petite dette dans les plus brefs délais. Prix de l'abonnement — toujours indiqué dans notre revue : F 15.

Abonnement de soutien, à partir de F 20. Paiement par chèque bancaire à la Rédaction : 17 bis quai Voltaire, ou par C.C.P. : 12-273-27, 10, rue des Messageries.

Merci d'avance.

N. Silvagni-Schenk
Directrice